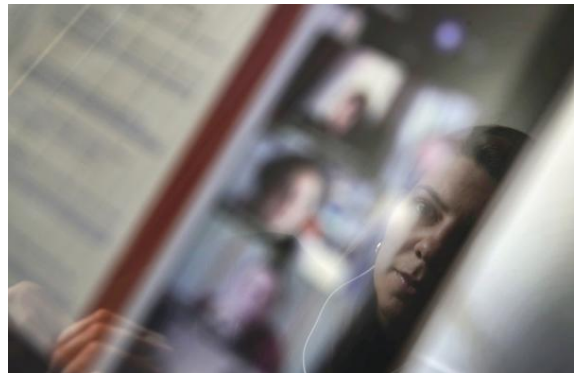


Des étudiants versent dans la précarité

La crise sanitaire met à mal le moral et les finances des étudiants. A l'Université de Neuchâtel, les demandes d'aide financière ont explosé depuis le printemps 2020. A la HE-Arc, des aides d'urgence ont aussi été versées.

PAR BAYRON.SCHWYN@ARCINFO.CH



De nombreux petits boulots ont été happés par la crise, entraînant certains étudiants dans une situation financière difficile (photo d'illustration). Keystone

Sans surprise, la crise sanitaire a un effet certain sur la situation économique de nombreux étudiants. «On assiste à une augmentation d'environ 40% des demandes d'aide financière depuis avril 2020», chiffre Géraldine Renggli, responsable du bureau social de l'Université de Neuchâtel (Unine), qui compte plus de 4000 étudiants. A la fin de l'année 2020, le bureau social dénombrait 310 dossiers ouverts.

«Ces demandes sont généralement liées à des pertes d'emploi ou à la diminution de revenus pour les étudiants, ou lorsque leurs parents ont eux-mêmes été confrontés à des difficultés financières en raison de la pandémie et n'ont plus les moyens de les soutenir», détaille-t-elle.

Selon un sondage mené en fin d'année dernière par la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN), basé sur plus de 1000 témoignages, un étudiant sur trois souffre de problèmes financiers à l'Université de Neuchâtel.

Critères plus souples

Le bureau social de l'Unine peut intervenir pour des aides financières ponctuelles, pour payer des frais d'études (taxes, transports, livres) ou pour des aides plus importantes concernant des besoins vitaux (loyer, primes d'assurance maladie ou nourriture). «Nous entrons en matière seulement après que l'étudiant a épuisé les autres soutiens proposés par l'Etat, comme les bourses d'étude ou les subsides d'assurance maladie», précise Géraldine Renggli (lire l'encadré ci-contre). Les demandes en provenance des étudiants de la Haute Ecole de musique, à Neuchâtel, ont aussi augmenté significativement, indique-t-elle.

Afin d'offrir un soutien plus important, les critères du Fonds d'aide sociale de l'Unine viennent tout juste d'être allégés. Exceptionnellement, les étudiants qui n'ont pas pu obtenir d'aide financière parce qu'ils commençaient leur premier semestre à l'université pourront déposer une demande pour des frais rétroactifs. Les plafonds maximaux des aides financières par cursus ont aussi été assouplis. Les étudiants qui ont atteint la limite prévue par le règlement pourront, à titre exceptionnel, obtenir une aide supplémentaire.

N'aurait-il pas été possible de réduire les taxes universitaires semestrielles? «C'est le Conseil d'Etat qui fixe leur montant. Il ne nous est donc pas possible d'exempter un étudiant», répond Fabian Greub, secrétaire général de l'Unine. «Il faut noter que les prestations financées par ces taxes ont été assurées. Le tout parfois au prix de dépenses supplémentaires, comme l'installation d'équipements pour l'enseignement à distance. Nous sommes passés d'une vingtaine de salles équipées avant la crise à plus d'une septantaine au semestre d'automne.»

Le bureau social de l'Unine a, par ailleurs, accompagné davantage d'étudiants en situation de fragilité psychique. «Depuis le mois de janvier, nous recevons chaque semaine de nouvelles demandes d'aide», souligne Géraldine Renggli. Le budget dédié a d'ailleurs dû être augmenté. Dans ce cadre, l'Unine a une convention avec le Cerfasy et prend en charge les trois premières séances des étudiants ou doctorants. Ils sont une quarantaine à avoir bénéficié de ce soutien en 2020. «Ils étaient tout autant en 2019, mais il faut aujourd'hui davantage de séances en moyenne pour 'passer le cap', glisse-t-elle.

Selon un sondage mené par la FEN au mois de novembre à l'Université de Neuchâtel, la moitié des étudiants se disaient très stressés.

Trentaine d'étudiants soutenus à la HE-Arc

A la Haute Ecole Arc (HE-Arc), située notamment à Neuchâtel, des services de soutien internes sont en place pour être à l'écoute ou apporter une aide technique aux étudiants en cas de besoin. Ils ont été plus largement sollicités depuis le début de la crise en mars 2020, indique Mathias Froidevaux, responsable du service de l'ancrage régional et de la communication de la HE-Arc, qui compte environ 1700 élèves dans ses filières bachelor.

En plus de cela, une aide spécifique est à disposition des étudiants ayant subi des pertes financières en raison de la crise. Sous l'impulsion de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale – dont fait partie la HE-Arc –, un fonds d'aide d'urgence a été débloqué.

«Celui-ci est destiné aux étudiants qui ont perdu tout ou partie de leur revenu en raison de la situation pandémique. Ils ont pu faire une demande de soutien, en prouvant par une simple fiche de salaire que leur job ne leur rapportait plus autant», détaille Mathias Froidevaux. Ces aides plafonnées à 600 francs par mois ont été versées à une trentaine d'étudiants, au maximum pendant trois mois au printemps 2020 et cinq cet hiver.

Caritas et CSP peu sollicités

Plus largement, depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, seuls quelques étudiants ont fait appel à Caritas Neuchâtel pour obtenir de l'aide, informe Julia Henguely, assistante sociale au secteur de désendettement. Du côté du Centre social protestant (CSP), on signale aussi que quelques étudiants ont été soutenus au début de la pandémie.

«Evaluation de la situation en cours»

Nous avons cherché à savoir si davantage d'étudiants avaient soumis des demandes d'aide de bourses notamment au Service neuchâtelois de l'action sociale ces derniers mois. Le chef de service, Daniel Schouwey, nous a indiqué qu'il n'avait, pour l'heure, pas la possibilité de nous répondre.

«Une motion du Grand Conseil est en voie de traitement entre le Département de l'économie et de l'action sociale et le Département de l'éducation et de la famille. A ce titre, une évaluation de la situation est en cours», nous a-t-il écrit.

Accepté début décembre, ce texte issu du groupe socialiste demande de mettre sur pied, de manière urgente, un dispositif d'aide financière complémentaire aux soutiens existants pour les étudiants ayant perdu une source de revenu essentielle pendant la crise.

En juin 2020, le Gouvernement jurassien avait octroyé une aide financière en faveur des étudiants en formation tertiaire ayant perdu leur activité professionnelle au printemps 2020 en raison du Covid-19. Cette somme forfaitaire s'élevait à 500 fr.

«Il ne me restait plus que 100 francs sur mon compte en banque»



L'isolement est une source de souffrance pour les étudiants (image d'illustration). Keystone

Incertitude, isolement, insécurité financière... Comme le reste de la population, de nombreux d'étudiants souffrent de la crise actuelle liée à la pandémie de Covid-19. Certains ont accepté de livrer leur témoignage, mais sans forcément vouloir dévoiler complètement leur identité.

Parmi eux, Léo*, étudiant en emploi à la Haute Ecole de gestion, à Neuchâtel. Il travaille à mi-temps dans une entreprise active dans l'horlogerie située dans les Montagnes neuchâteloises. Le jeune homme de 22 ans se souvient d'une première vague difficile à vivre, à plusieurs niveaux. «J'ai été au chômage partiel durant trois mois et, à un moment donné, il ne me restait plus que 100 francs sur mon compte en banque. J'ai dû emprunter de l'argent à ma copine pour continuer à vivre normalement», raconte-t-il. Mais au-delà de l'aspect financier, c'est bien moralement que Léo souffre le plus.

Pour préserver leur relation mise à mal par le télétravail, lui et sa compagne ont fait le choix de prendre un appartement plus spacieux durant l'été. Tout allait mieux après le déconfinement, jusqu'à l'automne, et la deuxième série de fermetures.

Aujourd'hui, «la motivation n'est plus là du tout. Rester dans la même pièce toute la journée me rend complètement fou. Je suis beaucoup plus stressé qu'avant la pandémie. Je sens que mon corps ne parvient plus à se détendre, qu'il lâche sous la pression», s'alarme Léo. «J'ai commencé à avoir des plaques sur le corps, je ne parviens plus à dormir correctement et, parfois, il m'arrive même d'avoir des vomissements.»

La crainte de perdre son emploi, et ainsi de devoir mettre fin à ses études, l'affecte profondément. Il dit être entré dans un état de tension qu'il n'avait jamais ressenti avant l'apparition du coronavirus.

Perspective bouchée

La situation n'est pas aussi compliquée pour Roxanne*, Jurassienne de 25 ans et étudiante à l'Université de Neuchâtel (Unine). Elle a tout de même perdu son job de serveuse et est désormais complètement «entretenue» par ses parents. A ce sujet, elle déplore que les taxes universitaires semestrielles n'aient pas été réduites, alors que les étudiants n'ont pas utilisé les infrastructures autant qu'en temps normal. Précision: ces taxes ne dépendent pas de l'institution, mais du Conseil d'Etat.

De nature optimiste, Roxanne explique ne pas être davantage stressée, mais s'avoue lassée et démotivée par la situation. Terminant son master en lettres cette année, elle sait que le chemin vers l'emploi risque d'être encore plus sinueux que ce qu'elle envisageait.

«L'impression de traîner tout le temps»

Deux situations qui n'ont rien d'exceptionnel, souligne Maeva Ciarleglio, responsable des finances de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN). La FEN a mis en place une ligne d'écoute pour les étudiants de l'Unine en décembre dernier. Elle a recueilli de nombreux témoignages. Certains fleurissent également sur les réseaux sociaux, notamment sur le compte Instagram Anxiétudessupérieures.ch.

«Ce qui nous inquiète le plus, ce sont les problèmes psychiques. Certains étudiants sont à bout de souffle. Ils sont isolés, démotivés et ont du mal à suivre», explique la jeune Neuchâteloise. Etudiante en première année de droit, elle indique souffrir elle-même de la situation. «Nous nous sentons seuls face à ce nouvel environnement, sans connaître personne ou presque.» En effet, les cours en présentiel ont été interdits le 2 novembre 2020 par le Conseil fédéral, alors que l'enseignement n'avait jamais vraiment repris normalement.

«Ma vision de l'uni est un bâtiment avec des couloirs presque vides, des amphithéâtres de 120 places occupés par quinze personnes, un établissement presque mort», poursuit-elle. «Le fait de ne pas avoir de rythme de vie, de rester tous les jours chez soi, me donne l'impression de traîner tout le temps.»

Maeva Ciarleglio a l'impression de laisser filer les plus belles années de sa vie sociale. Un des moments les plus difficiles a été les examens. «Ma hantise était que ma connexion me lâche, que mes réponses ne soient pas enregistrées correctement. J'avais peur qu'on m'accuse de tricher parce que j'ai arrêté de regarder mon écran pendant un instant.»

Autre crainte, plus diffuse, celle d'un diplôme déconsidéré à l'avenir. «J'ai déjà travaillé trois ans pour avoir mon bac et, vu que ma volée n'a pas eu d'examens, certains disent qu'on l'a obtenu 'au rabais'. Cela me rend moins fière d'avoir réussi ce diplôme. Je crains que, si la situation perdure, cela se reproduise avec mon bachelors.»

Peu d'impact sur les logements

Le Conseil fédéral a interdit l'enseignement en présentiel dans les hautes écoles et les universités suisses depuis le 2 novembre 2020. Quel est l'impact de la mise en place des cours à distance sur la location de logements dans la région?

«Il n'y en a pas eu de significatif: nous sommes toujours pleins. Par contre, nous constatons qu'une partie des chambres louées ne sont pas occupées en raison des cours à distance», signale Pierre-Antoine Bonvin, directeur d'Alfen. Appartenant à la Fédération des étudiants neuchâtelois, cette société à but non lucratif gère 230 chambres et loge environ 300 étudiants dans le canton de Neuchâtel.

Durant cette situation de crise, les étudiants peinent-ils davantage à honorer leur loyer? «Il y a effectivement davantage de cas qui nécessitent des délais de paiement, mais les loyers rentrent finalement assez bien», souligne-t-il.

Les locataires sont plus sereins aujourd'hui qu'en 2020. «Au printemps dernier, nous avons été confrontés à des départs sans résiliation et sans laisser d'adresse. Certaines personnes sont parties sans leurs affaires et ne sont jamais revenues les chercher», témoigne le directeur.

*Prénoms d'emprunt.